



Traité Édouyot

Michna 1 - Chapitre 7

העיד רבי יהושע ורבי צדוק
על פדיון פטר סמור שפטת,
שאין כאן לכחה כלום.
שרבו אליעזר אומר:
תיבין באחריותו כחמש סלעים שלבו.
וככמים אומרים:
אין תיבין באחריותו,
כפדיון מעשר שני.

Rabbi Yehochoua a témoigné avec Rabbi Papayass à propos du petit d'un [sacrifice] Chelamim, qu'il doit [lui aussi être sacrifié en tant que sacrifice] Chelamim. [Contrairement à l'avis de] Rabbi Eliézer qui dit que le petit d'un Chelamim ne sera pas apporté en tant que Chelamim, et les Sages disent qu'il sera approché [en tant que Chelamim].

Rabbi Papayass dit : je témoigne que nous avions une vache qui était un sacrifice de Chelamim et que nous l'avons consommé pendant [la fête de] Pessa'h, et nous avons consommé son petit [en tant que] Chélamim pendant la fête [de Souccot] (selon une autre opinion pendant la fête de Chavou'ot).



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions